

En tant qu'él.u.e de la commune de Roquettes, je reconnais que ma fonction est un engagement au service de l'intérêt général, que j'aurai à cœur d'exercer avec la plus grande intégrité, dans un esprit de transparence et d'exemplarité. Cette charte définit les principes et valeurs qui guident mes actions au quotidien :

## **Civisme institutionnel**

- Je m'engage à participer aux débats du conseil municipal de manière constructive et à faire preuve de respect envers tous les membres du conseil, qu'ils appartiennent à la majorité ou à la minorité, en usant de ma liberté de vote et de mon droit d'exprimer mes réserves ou désaccords dans le respect des faits.
- Je m'engage à respecter les décisions prises au nom de la commune, qu'elles résultent d'une délibération du conseil municipal ou d'une décision prise par le maire par délégation du conseil municipal, même lorsqu'elles ne reflètent pas mon avis personnel.

## **Respect de la vie locale**

- Je m'engage à agir dans l'intérêt exclusif de la commune de Roquettes, en considérant les besoins et attentes de tous les habitant.e.s.
- Je m'engage à encourager la participation citoyenne dans la prise de décision publique.

## **Éthique personnelle**

- Je m'engage à incarner et à promouvoir des normes éthiques exemplaires dans l'ensemble de mes activités publiques, en veillant à agir avec intégrité, loyauté et probité, en refusant toute forme de cadeaux ou autres gratifications illégales ou non éthiques, susceptibles d'influencer mes décisions.
- Je m'engage à signaler toute activité suspecte ou illégale dont j'ai connaissance.
- Je m'engage à éviter tout conflit d'intérêts potentiel ou réel, me concernant directement ou concernant un Tiers d'Intérêt<sup>1</sup>. Lorsqu'un tel conflit existe ou pourrait être perçu comme tel, et que la décision concernée est susceptible de me procurer un avantage ou un préjudice direct et personnel, ou d'en procurer un à un Tiers d'Intérêt<sup>1</sup>, je m'engage à le déclarer explicitement et à me déporter du vote ou de la décision concernée.
- Je m'engage à m'abstenir d'utiliser à des fins politiques ou partisans toute association dans laquelle je suis investi.e ou impliquant un Tiers d'Intérêt<sup>1</sup>.
- Je m'engage à agir exclusivement dans l'intérêt général et, en conséquence, à ne jamais privilégier des intérêts particuliers ou minoritaires au détriment de celui-ci.
- Je m'engage à ne commettre, ni ne laisser délibérément se dérouler toute forme de désinformation ou de manipulation des faits en lien avec les activités municipales.

<sup>1</sup> : conjoint.e ou partenaire de PACS, enfants, parents, frères et sœurs et leurs conjoint.e.s ou partenaires de PACS, ou toute personne avec laquelle l'él.u.e entretient une relation d'affaires, un lien de subordination économique, une communauté d'intérêts patrimoniaux ou une relation personnelle susceptible de créer une apparence de partialité.

# Charte de l'él.u.e Roquettois.e - Mandat 2026-2032

## Responsabilité

- Je m'engage à assumer pleinement la responsabilité de mes actions et de mes décisions.
- Je m'engage à tenir compte des critiques constructives, à les considérer avec ouverture d'esprit et à corriger mes erreurs lorsque cela est nécessaire.
- Je m'engage à toujours voter de manière motivée sur les décisions soumises au conseil municipal. Lorsque je vote contre une proposition, je m'engage à en exprimer les motifs en séance, afin de garantir la clarté du débat et l'information qui en découle aux Roquettois. Autant que possible, je réserve mon droit d'abstention aux situations où, après avoir fait tous les efforts nécessaires pour disposer des informations nécessaires, notamment par mes questions en séance, je considère ne pas disposer des éléments suffisants pour émettre un avis éclairé.
- Je m'engage à assumer pleinement les responsabilités liées à mon mandat, notamment à siéger au sein de la commission d'appel d'offres lorsque j'y suis désigné.e, et à contribuer à la tenue des bureaux de vote, lorsque cela m'est demandé, lors des scrutins organisés sur le territoire de la commune. La participation à ces missions constitue une composante essentielle de l'exercice du mandat. En cas d'empêchement, j'en informe le maire dans les meilleurs délais par écrit, en précisant les motifs.
- Je m'engage à participer aux séances du conseil municipal auxquelles je suis convoqué.e, conscient.e que mon absence peut entraver le bon déroulement des séances. En cas d'empêchement, j'en informe dans les meilleurs délais le maire ainsi que les services municipaux à l'origine de la convocation, en mentionnant si je donne procuration. À défaut de procuration, je m'engage à indiquer le motif de mon absence.

## Transparence

- Je m'engage à rendre compte de mon travail et de mes décisions aux administré.e.s avec transparence et sincérité, en fournissant des informations précises et complètes sur les dépenses publiques, ainsi que sur les politiques et programmes de la commune.
- Je m'engage à communiquer en toute transparence les indemnités perçues dans le cadre de mes fonctions municipales et intercommunales.

Je reconnais que la fonction d'él.u.e de la commune de Roquettes est une responsabilité morale et civique.

Je m'engage solennellement à respecter cette charte éthique à tout moment et à en faire un guide pour l'ensemble de mon mandat.

Date: 29/04/26

Prénom Nom: WUITHIER Anne-Sophie

Signature :

